

LISTE DU BOURGMESTRE

Bilan 2006 -2012

Daniel FRANKIGNOUL - échevin

Urbanisme, environnement, espaces verts, propreté, protection du patrimoine & tourisme

ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

► Primes

Afin de favoriser le compostage individuel, la commune de Woluwe-Saint-Lambert offre une **prime à l'achat d'un fût à compostage** et organise tous les premiers samedis du mois des démonstrations de compostage par des maîtres-composteurs.

Woluwe-Saint-Lambert octroie depuis début 2005 une prime à **l'installation de capteurs solaires** destinés la production d'eau chaude sanitaire.

Une prime destinée à favoriser **l'installation ou la rénovation d'un système de récupération de l'eau de pluie** (citerne) ou la réhabilitation d'une ancienne citerne a été instaurée.

► Un **guichet communal de l'énergie** centralise toutes les informations utiles sur les principes de l'utilisation rationnelle de l'énergie et notamment sur les petits gestes pour économiser l'énergie, les primes régionales et communales, ainsi que les déductions fiscales pour les investissements économiseurs d'énergie, la liste des opérateurs agréés pour la réalisation d'audits énergétiques ou l'installation de systèmes d'énergies renouvelables (solaire, thermique ou photovoltaïque), des renseignements sur la libéralisation du marché de l'énergie et des informations sur les fournisseurs et les tarifs les plus avantageux.

► (voir dossier PLAGÉ-économie d'énergie) La commune s'inscrit depuis 2008 dans le cadre du **programme PLAGÉ** (Plan local d'actions pour la gestion de l'énergie) et de la dotation triennale de développement de la Région de Bruxelles-Capitale visant à subventionner des investissements d'intérêt public.

La commune a engagé un « **responsable énergie** » qui est, entre autres, chargé de réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux afin de déterminer les priorités en matière d'économie d'énergie et de coordonner les actions menées en la matière.

Dans ce contexte, des travaux d'amélioration de la performance énergétique de différents bâtiments et logements communaux sont en cours de réalisation, notamment par l'isolation des toitures et des châssis, le remplacement des chaudières par des installations plus performantes, la mise en place de techniques modernes d'économie d'énergie (placement de panneaux solaires, ventilation avec récupération de chaleur, éclairages économiques, etc...). Les travaux concernent 12 logements rue Saint-Lambert faisant partie des propriétés communales, les crèches Saint-Lambert et de Roodebeek, la conciergerie des serres communales et la crèche Princesse Paola, le stade communal, le Poséidon, l'école Parc Malou-Robert Maistriau, le nouveau dépôt communal ...

Les premiers résultats sont probants, et la commune récolte les fruits de ses investissements durables puisqu'on a **constaté une baisse de 15 % à 40%** de la consommation d'énergie dans les bâtiments ciblés.

► La commune a également engagé, au sein du service urbanisme, en 2008 un **architecte spécialisé en PEB** (Performance énergétique des bâtiments) afin d'aider les particuliers qui construisent ou rénovent à réaliser la proposition PEB qui doit accompagner toute demande de permis d'urbanisme ou d'environnement. Il apporte guidance et conseils en matière d'économies d'énergie, dès la conception du projet, mais aussi en cours de chantier.

► Création de "**Wolu 2050**", un festival du développement durable. Pendant 3 jours, en novembre 2010, Wolubilis, la maison communale et la Médiatine, ont accueilli une trentaine d'activités : conférences, films, expositions, ateliers pour petits et grands, stands d'information,...

La seconde édition aura lieu en novembre 2012.



Agenda 21 local

Signature des engagements de Aalborg



► La commune s'est inscrite dans le cadre de l'Agenda 21 Local, qui développe un programme d'actions à mener avec une interaction des trois pôles du développement durable : le social, l'environnement et l'économie.

Dans ce cadre :

- Le service Environnement a été étendu au « développement durable ».
- Une chargée de mission en développement durable et coordinatrice de l'Agenda 21 local a été engagée.
- Un Forum citoyen du développement durable, informant la population des projets de la commune et du fonctionnement de l'Agenda 21 local a été organisé.
- Des rencontres participatives avec les citoyens sont organisées afin de déterminer les

priorités en la matière.

Des axes de travaux ont été définis et un calendrier d'actions planifié.

► **Récupération de l'eau de pluie.** La commune dispose de 700m² de serres dans lesquelles sont cultivées les plantes qui ornent les artères. Afin de limiter la consommation d'eau de ville, 4 grandes citernes ont été placées sous les serres, afin de récupérer les eaux des toits des serres et des bâtiments du service « Jardins publics ».

Celles-ci sont utilisées pour l'arrosage des plantes et espaces verts de la commune. En période sèche, la contenance des citernes suffit pour une semaine d'arrosage. Ensuite, un pompage dans la nappe phréatique est enclenché via le puits artésien construit sous le parking du service « Jardins publics », permettant, à nouveau, de ne pas utiliser l'eau de ville. Au stade communal, une autre citerne de 40.000 litres, se remplissant grâce à une source, permet l'arrosage des terrains de sports et le nettoyage des véhicules sans utiliser d'eau de ville.



Creusement d'un puits artésien aux serres

► Dans la mesure du possible, l'installation de citernes ou des toitures vertes est favorisée lors des nouvelles constructions, deux mesures qui permettent de **récupérer l'eau de pluie et de consommer ainsi moins d'eau de ville**, et constituent aussi des moyens de **lutte contre les inondations**.

► **L'imprimerie communale réalise l'impression des clichés reprographiques sans solvants** et utilise du **papier non blanchi au chlore**.

► **Le tri des déchets de papier et de PMC au sein des bâtiments communaux** a démarré en juin 2009. La mise en place du projet de tri a nécessité un inventaire de tous les bureaux et des besoins des différents services, l'organisation des collectes avec les personnes chargées du nettoyage et une coordination avec Bruxelles Propreté pour l'évacuation des déchets recyclables. Une seconde phase, qui porte sur le tri des déchets spécifiques ou dangereux (équipements électriques, électronique, verres), est en cours d'élaboration.

Économie d'énergie dans les bâtiments communaux

Désormais, les autorités communales veillent à ce que les nouvelles constructions ou les **bâtiments rénovés s'inscrivent dans le cadre du développement durable**. Diverses mesures sont prises en matière d'économie d'énergie ou de récupération de l'eau de pluie, telles que l'installation de panneaux solaires sur les toitures, de toitures vertes (école Parc Malou, stade communal, crèche de Toutes les couleurs,...).

Les nouvelles constructions et les bâtiments qui font l'objet de rénovations devront désormais répondre aux critères des bâtiments passifs ou basse énergie de manière à diminuer au maximum les sources de production de chaleur.

Mobilité

► La cellule Mobilité a pour objectif d'analyser les différents problèmes liés à toutes les formes de déplacements dans la commune, en favorisant les modes de déplacement alternatifs à l'automobile (voir chapitre Mobilité).

JARDINS PUBLICS ET ESPACES VERTS

► Le **parc de Roodebeek a bénéficié d'une importante opération de rénovation** (soutènement des talus, remise en état des chemins et du mobilier).

Un arboretum a été créé dans ce parc qui compte pas moins de 22 espèces d'arbres indigènes ou exotiques. Une opération de désimperméabilisation des sols a permis de stabiliser les talus et d'éviter le dévallement des eaux en cas de fortes pluies.



Kiosque du parc Roodebeek

► Plusieurs **petits espaces verts publics en voirie ont été réaménagés** : le square Paule Bisman, le parc René Pechère – baptisé du nom du célèbre architecte paysagiste en 2009 –, le parvis St-Henri, le square situé au croisement des avenues de Mars et des Cerisiers, les espaces verts du quartier Constellations/Capricorne...

► La **plaine de jeu du parc Malou a été réaménagée**. Le chemin qui la traverse, qui s'était dégradé en raison du ruissellement des eaux, a été entièrement refait en dolomie. Un réseau d'égouttage a été installé pour éviter que ce problème ne se reproduise.

En parallèle, une série de jeux spécifiquement conçus pour les jeunes dès 12 ans ont été installés.



► La **plaine de jeux située au Stade communal a fait l'objet d'un important réaménagement** : réfection des fondations, du sol et du système de drainage, pose de copeaux pour assurer la sécurité.

Une nouvelle structure « parcours aventure » fera la joie des plus grands, tandis que les plus jeunes bénéficient de jeux adaptés à leur âge.

► En cas de fortes pluies, le **"chemin des Floralies"**, qui serpente entre l'école Floralia et les immeubles d'habitation, en perpendiculaire à la rue des Floralies, était régulièrement envahi par la boue. Les talus qui le bordent avaient fini par s'affaisser et étaient emportés par les pluies.

La commune, avait tenté à plusieurs reprises d'obtenir l'accord des diverses parties pour procéder à ces travaux, puisque ce chemin est en copropriété partagée par la Communauté Flamande (abords de l'école Floralia), une société privée et la commune. Afin d'assurer la sécurité des usagers la commune, a fini par procéder aux travaux à sa charge. Le site a été nettoyé et débarrassés des anciennes infrastructures. Les talus ont été aménagés en paliers pour assurer une meilleure stabilité, du lierre et d'autres plantes viendront, par leur enracinement, assurer la fixation des terres afin d'éviter tout glissement de terrain.



► Un puits **artésien a été creusé** sur le site des serres communales. Il permet de ne plus utiliser l'eau de distribution pour l'arrosage des plantes, quand la quantité d'eau recueillie par les citernes est insuffisante.

► **Aménagement du chemin du Vellemolen** et de la zone humide située entre la rivière et le boulevard de la Woluwe (collaboration avec l'IBGE), dans le cadre de l'aménagement de la promenade verte, dans le tronçon situé entre le Kwak et le moulin de Lindekemale.

► **Informatisation de la gestion des arbres.** Un logiciel informatique permet d'inventorier et de gérer le patrimoine arboré, qui compte aujourd'hui 6000 arbres de voirie et 51 ha de parcs et de squares communaux.

PROPRETÉ PUBLIQUE



► Le nombre de **canisites et de distributeurs de dogybags** – près de **115.000 sachets distribués gratuitement aux habitants** - a été **sensiblement augmenté** et couplé avec des actions de sensibilisation du public à l'utilisation de ces canisites.

► Des panneaux rappelant les sanctions auxquelles s'exposent les propriétaires de chien qui ne ramassent pas les déjections de leur animal ont été placés dans les endroits très fréquentés par la gent canine.

► Des campagnes spécifiques, **de sensibilisation à la propreté publique** à l'attention des propriétaires de chiens, sont régulièrement organisées, en collaboration avec le service communal de la Prévention et la Police de la zone Montgomery.

Elle visent à rappler les dispositifs (canisites et dogybag)s mis à la disposition de la population, ainsi que les sanctions administratives auxquelles s'exposent les propriétaires de chiens indélicats. Une phase de sensibilisation au cours de laquelle des dépliants d'informations sont distribués et suivie d'une phase de répression.

► **Une opération de nettoyage des bacs à fleurs** de plusieurs artères a été menée, notamment dans le cadre de l'opération de revitalisation du quartier commerçant de l'avenue Georges Henri.

► Organisation d'équipes de nettoyage pour **le week-end et les jours de fête.**

► La brochure « **Les Déchets à Woluwe-Saint-Lambert** » présente l'ensemble des solutions mises en place pour évacuer et recycler les déchets. Elle est constamment mise à jour.

PATRIMOINE ET TOURISME

► **Création du Service "Protection du patrimoine et tourisme"**, dont dépendent le Musée communal, le Centre Albert Marinus et les archives communales. Ce nouveau service a pour mission de coordonner les multiples tâches liées à la protection, à la promotion et à la mise en valeur du patrimoine de Woluwe-Saint-Lambert

► **Deux demandes de classement** ont été introduites : **le Musée communal et le parc de Roodebeek.** L'arrêté de classement du musée est intervenu le 1er avril 2010.

► **Musée communal : étude de la rénovation de la conciergerie.** L'aménagement de l'ancienne conciergerie achèvera la rénovation globale du site entamée il y a quelques années. Il permettra d'améliorer la zone d'exposition ouverte au public et de remédier au manque de place.



Le musée communal



► La **roue du moulin de Lindekemale** a été remplacée à l'identique, de manière à respecter le caractère historique et remarquable de l'ouvrage.

► **Restauration du moulin à vent.** Les travaux de remise en état de ce fleuron de notre patrimoine classé depuis 1943 sont programmés, mais demandent une coordination assez complexe avec le service des Monuments et sites. Cela permettra d'assurer la pérennité du moulin et de le rouvrir à la visite, impossible actuellement pour des raisons de sécurité. Les abords seront

également réaménagés.

Pour garantir la sécurité du site, la clôture du moulin a été remplacée en 2012 et la haie dissuasive qui la borde renforcée.

► **Réparation du mur d'enceinte de l'église Saint-Lambert.** Abîmé à de nombreux endroits, le mur d'enceinte de la plus ancienne église de Woluwe-Saint-Lambert, monté en pierres de sable, a été restauré dans le respect des matériaux d'origine. La statue du Sacré-Cœur a également profité d'une restauration. Les mains du Christ ont été refaites à l'identique.



► **Restauration des oeuvres d'art** de l'espace public : la sculpture « Jeunesse » a été restaurée en 2011 et l'oeuvre « Ronde enfantine » est en cours de rénovation.

► Expositions.



- Trois expositions ont permis de sensibiliser le public au patrimoine : la première était consacrée au petit patrimoine, la deuxième à la richesse biologique du site Hof ter Musschen (dans le cadre de l'année de la Biodiversité en 2010) et la troisième, en 2012, a présenté l'oeuvre de René Pechère à Woluwe-Saint-Lambert et l'histoire du parc René Pechère à l'occasion de l'inauguration des derniers aménagements du parc.

- Le Musée a mis sur pied en 2009 une exposition consacrée à **Constant Montald** dans le cadre du centième anniversaire de la Villa de l'artiste. Il a également accueilli une exposition organisée par le Centre Albert Marinus intitulée « **Chinoiseries** » qui prenait place dans le cadre du programme « Europalia Chine ». En 2011, l'exposition « Le Musée communal de Woluwe-Saint-Lambert. Un musée en mouvement » a mis en valeur les acquisitions et la politique de restauration des oeuvres et du mobilier du patrimoine communal.

L'exposition 2011 du Centre Albert Marinus était consacrée au taxidermiste et collectionneur Pierre-Yves Renquin et en 2012 le centre Albert Marinus a proposé une exposition sur l'histoire et les traditions liées au « **Chocolat** »

► Réalisation et mise à jour des pages "**Histoire, patrimoine, musée**" et hébergement de la rubrique « découverte » du nouveau site internet.

► **Le square Paule Bisman.** Le square situé au croisement des avenues Slegers et Montald, récemment baptisé du nom de la sculptrice, a fait l'objet d'un réaménagement complet mettant notamment en valeur la sculpture de l'artiste qui s'y trouve. L'inauguration a eu lieu le 20 mai 2010.

► Des **visites guidées** ont été mises sur pied pour permettre aux habitants de découvrir les arbres de leur quartier (promenades dendrologiques – 3 circuits) et le petit patrimoine du quartier Saint-Henri/Bois de Linthout.

► En 2011, Woluwe-Saint-Lambert a participé pour la première fois à la **Biennale de l'Art Nouveau**. Des bâtiments remarquables tels que la maison-atelier du sculpteur Oscar Jespers, la Résidence Insula et l'Hôtel communal ont été exceptionnellement ouverts à la visite.

► Le « **Guide touristique de Woluwe-Saint-Lambert** » est paru en 2008. Cette brochure trilingue de 32 pages permet de découvrir les richesses et les atouts de la commune en cinq rubriques : musées et théâtres, parcs, jardins et promenades, patrimoine, festivités et folklore, sports.

► **Guide de promenades**. Fruit de la collaboration du service des Sports, du service de la Protection du Patrimoine et des Jardins publics, la brochure « **Promenons-nous à Woluwe-Saint-Lambert** » sortie en septembre 2010 propose deux itinéraires de balades à vélo et six promenades à pied complétées d'un commentaire sur la faune et sur le patrimoine protégé.

► La brochure « **Woluwe-Saint-Lambert à la carte** », publication réalisée par la Direction des Monuments et Sites, est parue au printemps 2011.

► La **Promenade verte régionale** est une balade de plus de 60 km qui permet aux piétons et aux cyclistes de faire le tour de la Région et de traverser de nombreux parcs et des espaces de nature préservés. Woluwe-Saint-Lambert est traversé par la Promenade verte, qui entame son parcours dans le quartier des Constellations, le poursuit vers le site de l'Hof ter Musschen, longe la Woluwe et quitte notre territoire au Parc des Sources.



Le **balisage, progressivement mis en place depuis 2007, est à présent terminé**. Les panneaux d'information et potelets mentionnent notamment les bâtiments et sites remarquables ou classés, les musées et restaurants aux abords de la Promenade. Dans le cadre de la mise en place de la promenade, de nombreux aménagements sont réalisés, que ce soit par la commune ou par l'IBGE, responsable du projet.

► Participation à l'édition 2011 du « **Bruxelles Week-end Bienvenue** » : Woluwe-Saint-Lambert s'est inscrit dans cette initiative régionale de tourisme de proximité par l'organisation de visites guidées, de promenades et d'animations.

► Consacré à l'une des plus belles fermes de notre territoire, l'ouvrage « **L'Hof ter Musschen. Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne** » a vu le jour en mars 2010.

A la sortie de l'ouvrage, une exposition relative à l'histoire de l'Hof ter Musschen et de ses fermiers a été présentée au public.

► Une **signalétique des œuvres d'art de l'espace public** (dont la commune est propriétaire) a été installée en 2010. Chacune des 10 plaquettes de présentation reprend le nom de l'artiste, sa date de naissance et de décès le cas échéant, un commentaire sur l'œuvre et l'artiste ainsi qu'une illustration.

► **Inventaire du Patrimoine artistique communal** : cette mission a été confiée au Musée communal. L'inventaire est maintenant terminé. Ce patrimoine artistique est progressivement restauré et mis en valeur via des publications et des expositions. Un budget a également été prévu pour l'acquisition d'œuvres d'art.

URBANISME

Aménagement du territoire

► Poursuite de l'élaboration du PCD (**Plan communal de développement**)

► **Mise en révision du PPAS 60 « Val d'Or » (PPAS 60ter)** : le nouveau plan augmente très sensiblement les espaces

verts publics et privés et la perméabilité des sols, réduit les surfaces bâties, préserve la petite mare et exclut les voiries traversantes sur le site naturel. Il a été approuvé par le gouvernement régional en 2011.

▶ Différentes modifications et/ou abrogations de PPAS (Plan particulier d'affectation du sol) ont été étudiées et menées à bien : zone du Cora, place Saint-Lambert, Val d'Or, etc.

▶ Elaboration d'un règlement d'urbanisme zoné de l'avenue Georges-Henri.

▶ **Restriction des surfaces de bureaux.** Les PPAS existants ne contiennent quasiment plus de zones de bureaux et la transformation des bureaux en logements est encouragée via les commissions de concertation et les contacts avec les investisseurs.

▶ Des études sont menées en permanence pour étudier les modifications **et améliorations à apporter aux règlements communaux d'urbanisme. Un récent ajout vise à réduire le nombre de panneaux publicitaires en espace public.**

Permis d'urbanisme

▶ Un permis d'urbanisme a été délivré pour la **restauration des façades et châssis de l'hôtel communal**. Cette restauration est subsidiée à 80 % par la Région puisque le bâtiment est classé. Les nouveaux châssis respecteront la largeur et la division des châssis d'origine, gabarits établis selon des photos et documents anciens. Cette rénovation rendra toute sa superbe au bâtiment créé par l'architecte Joseph Diongre

▶ Le permis d'urbanisme pour le **balisage de la partie de la promenade verte** située entre les Constellations et la Ferme des Moineaux a été délivré (voir « Patrimoine »).

▶ Des **permis d'urbanisme ayant d'importantes retombées socio-économiques** ont été traités puis délivrés :

- le magasin Caméléon
- la firme Boomerang (imprimerie)
- l'hôtel Ramada (quartier Pléiades)
- permis d'extension du Sodehotel
- transformation de l'ancien bâtiment RTL (av. Ariane) en maison de repos.
- extension de l'Inno
- inauguration de Wolubilis.
- Extension des Cliniques Saint-Luc et du parking « Esplanade » avenue Hippocrate
- Construction du chenil pour l'antenne Police
- Extension de La Rasante
- Extension de l'EPHEC

▶ **Plus de 1000 permis** pour rénovations, extensions, constructions de vérandas, etc. ont été étudiés et octroyés en vue d'augmenter le confort des logements privés.

▶ **Près de 1000 permis** ont été délivrés pour des nouveaux logements, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'habitants de la commune.

▶ Demande **d'aménagement d'une liaison entre la E40 et l'avenue Marcel Thiry** pour délester les voiries actuelles particulièrement encombrées. Ce projet pourrait s'élaborer en collaboration avec les entreprises présentes sur le site (Cora, Caméléon, Axa...) et la Région bruxelloise.

▶ Introduction d'un recours **contre le projet d'aménagement d'un parking de 22 bus à l'école européenne.**

▶ **Opposition** au permis d'urbanisme demandé par la Région pour l'aménagement du parking Roodebeek et au permis d'urbanisme introduit par la SLRB pour une construction sur le terrain situé avenue Jacques Brel.